

Mot d'introduction du coître pour la célébration d'action de grâce pour le vénérable Robert SCHUMAN, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de son décès

Chers amis,

Je vous invite à vous asseoir. En vos grades et qualités, soyez tous les bienvenus pour cette célébration d'action de grâce, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du décès de Robert SCHUMAN.

A l'invitation de Mgr Philippe BALLOT, notre archevêque-évêque, que nous installions ici même il y a un an de cela - bon anniversaire Monseigneur, nous sommes venus de tous horizons pour faire mémoire devant Dieu de cet homme, Robert SCHUMAN, grand serviteur de l'État, et grand serviteur de l'Église.

Comme me l'a demandé Monseigneur, permettez-moi quelques points de présentation pour faire connaissance et comprendre ce moment important que nous vivons.

L'avez-vous remarqué : notre assemblée ce matin reflète le visage historique, culturel, politique et religieux de ce visionnaire et de ce prophète, que l'Église Catholique a reconnu comme vénérable, lui qui est né au Luxembourg, citoyen allemand puis citoyen français, et toujours mosellan dans son âme. Il avait, dans le bouleversement de son histoire personnelle et commune avec ses compatriotes d'Alsace et de Moselle, la loyauté et l'engagement comme valeurs humaines, la foi et la doctrine sociale de l'Église comme boussole intérieure.

Totalement consacré au service du bien commun, de la concorde entre tous et de la paix, avec d'autres il est l'artisan du droit local dont nous jouissons¹, et de l'Europe, cette « communauté de Nations ». D'ailleurs le droit local a été providentiellement son laboratoire européen, dans la nécessité dans laquelle il s'est trouvé de concilier différentes législations, -régionale, allemande et française, et d'en garder le meilleur pour le bien des populations. Le couple franco-allemand si vital pour l'Europe était déjà implicitement en germe dans sa pensée, son histoire, son action, sa personne, et la synthèse de sa double culture. Et son objectif comme député de la Nation n'était pas seulement de protéger le particularisme local comme le ferait un autonomiste, mais bien d'élever le droit général. Qui sait en France, aujourd'hui, que 80% du droit local est passé dans le droit général, et a servi l'ensemble de nos compatriotes ? Catholique et citoyen, il avait étudié les principes de la doctrine sociale de l'Église qui s'originent dans la théologie de l'Incarnation de notre Seigneur, et qui éclairaient constamment sa conscience. Puisant la Grâce dans les sacrements et la prière, il savait articuler l'universel et le particulier sans jamais les opposer, mais toujours en les accordant pour qu'ils

¹ Cf Christian PENNERA, : « Robert Schuman, la jeunesse et les débuts politiques d'un grand européen, de 1886 à 1924. » aux éditions Pierron. Nous pouvez encore trouver cet ouvrage majeur à la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles.

s'entre-portent, selon la belle expression de St François de Sales. -Petit clin d'œil à Mgr LAGLEIZE. « Le respect de chacun nécessite le service de tous, et vice versa ». Voilà la clef de l'Europe, qu'il va découvrir progressivement et mettre en œuvre comme avocat, juriste, élu, homme d'Etat, et premier président du Parlement européen.

Dans une période de l'histoire tentée à nouveau par la division et les séparatismes identitaires de tous ordres, où le sens véritable du commun s'efface dangereusement, que ce soit dans notre pays ou en Europe, - et y compris dans notre Église, notre célébration nous aide à mesurer l'importance décisive et providentielle de cet homme, qui nous vient inséparablement de cette terre que nous foulons, et de Dieu.

Le 4 septembre 1963 décédait effectivement Robert SCHUMAN. Le 6 septembre, le Journal le Monde titrait dans ses colonnes : « Ses obsèques se dérouleront samedi à Metz EN FRANCE (EN FRANCE tout en majuscule) ».

Les mosellans ont dû apprécier ce petit travers jacobin². Je cite toutefois quelques extraits de l'article, qui lui, nous éclaire :

« La dépouille mortelle de M. Robert SCHUMAN a été transférée jeudi matin à la préfecture de la Moselle, où une chapelle ardente a été installée dans la salle du conseil général. Des amis de l'homme d'Etat disparu veillent auprès du catafalque, devant lequel défile une foule silencieuse et émue. Dès mercredi, aussitôt connue la nouvelle de la mort de l'ancien président du conseil, personnalités et compatriotes de M. Robert SCHUMAN s'étaient rendus nombreux à sa maison de Scy-Chazelles, où il reposait, pour lui rendre un dernier hommage. Les obsèques du " père de l'Europe " seront célébrées samedi matin à 10 heures, en la cathédrale de Metz. »

60 ans après, à 10h, nous sommes dans cette même magnifique cathédrale qu'il a aimée, fidèles à l'héritage qu'il nous a légué, et pleins de reconnaissance.

Aussi nous vous remercions, M. le Préfet, M. Laurent TOUVET, vous qui représentez le Président de la République et le Gouvernement, d'être présent ce matin à nos côtés. Vous êtes notamment en charge des questions de laïcité et donc du dialogue entre l'État et les cultes statutaires et non statutaires, ici en Moselle concordataire.

Nous remercions M. Belkhir BELHADAD, député de la 1^{ère} circonscription de Moselle, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Nous remercions M. le Président du Conseil Départemental de la Moselle, M. Patrick WEITEN, inconditionnel de Robert SCHUMAN avec la Maison Schuman à Scy-Chazelles. Nous saluons aussi son directeur.

Nous remercions M. le Maire, M. François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Vice-Président du Conseil Régional et représentant de son président, M.

² incapable d'articuler l'universel et le particulier, le national et le régional ou le local

Franck LEROY. M le Maire, je salue aussi votre prédécesseur M. Dominique GROS, artisan du jubilé des 800 ans.

Je salue tous nos élus sans en oublier aucun, les actifs et les émérites, conscients qu'ils portent et qu'ils ont porté la charge du bien commun et qu'ils sont les soutiens précieux qui font vivre l'héritage toujours vivant du droit local.

Nous remercions le Général Vincent ALEXANDRE, qui est l'adjoint du nouveau Gouverneur militaire de Metz : M. Yann GRAVETHE. L'armée a toujours eu un rôle très important dans notre département. Sachez que l'antique tradition au sein de cette cathédrale -qui n'est pas une paroisse, autorise le Général Gouverneur à marier sa fille ici même, privilège honorable et exclusif, -si bien sûr il a une fille à marier, et si elle le souhaite évidemment en toute liberté. Merci de lui transmettre cette information originale et surtout nos pensées les plus cordiales.

Je n'oublie pas le consul honoraire du Grand-Duché du Luxembourg à Metz, le docteur Yves WENDLING, un ami. Son soutien est précieux dans le projet pas encore validé mais espéré de la restauration de l'intérieur de notre cathédrale. Je salue toute l'équipe qui porte ce projet avec notre évêque et les Services de l'Etat. Je salue aussi l'Association de l'œuvre de la cathédrale, et son président, M. Philippe Hiegel, qui porte le projet plus avancé de renouvellement du Trésor et de la Crypte.

Nous avons eu cette année la visite de ses altesses royales, le Grand-Duc et la Grande Duchesse du Luxembourg. Je rappelle que le Grand-Duc est Chef d'État. Bravo au Luxembourg qui est le pilier caché de notre cathédrale, et, comme je le rappelai, la digne patrie de naissance de Robert Schuman. *APPLAUDISSEMENT*

Nous remercions encore l'ensemble des responsables culturels, -particulièrement M. Philippe Brunella, directeur du Musée de la Cour d'or et Conservateur en chef de Metz Métropole ; nous saluons les responsables économiques de la ville et du département, les chefs d'entreprise et leurs représentants, ainsi que les présidents d'association qui nous font l'honneur de leur présence.

Je me tourne vers nos amis des autres cultes. Je dois excuser M. le Grand Rabbin, qui célèbre le Shabbat avec sa communauté. Nous remercions Monsieur Pascal TRUNCK, pasteur de la paroisse protestante réformée du Temple Neuf ; le père André JACQUEMOT de la communauté orthodoxe ; Monsieur Mohammed-Icham JOUDAT de l'UACM, de la Grande Mosquée de Metz. Nous mesurons tous l'importance du dialogue œcuménique et interreligieux pour consolider le vivre ensemble et bénéficier de la richesse des identités.

Rassurez-vous, je n'oublie pas les représentants de l'Église Catholique. En premier, l'archevêque du Luxembourg, Monsieur le cardinal Jean-Claude HOLLERICH. Éminence, vous avez été président de la COMECE, la Commission des évêchés de l'Union européenne jusqu'en mars 2023. Jésuite, vous êtes proche du Saint Père qui est

actuellement en visite apostolique en Mongolie, et qui viendra bientôt dans notre pays à Marseille. Merci de l'assurer de notre soutien inconditionnel et de notre prière fervente.

Nous remercions le Président de la Conférence épiscopale, Mgr Eric de MOULINS-BEAUFORT ; le nonce apostolique : Mgr Celestino MIGLIORE, représentant du Saint-Siège auprès de la France ; le nonce apostolique : Mgr Noël TREANORE, représentant du Saint-Siège auprès des Institutions Européennes ; l'ensemble des évêques français et allemands, diocésains et émérites, le représentant de l'évêque de Gand en Belgique, qui sont tous venus prier avec nous.

Je voudrais terminer ce moment de présentation en remerciant le Président actuel de l'Institut Saint-Benoît, l'abbé Grégoire Corneloup. Cet Institut avec ses nombreux membres fidèles porte la cause de béatification de Robert SCHUMAN depuis la fin des années 80. Nous en aurons une présentation au terme de cette célébration. Mgr Bernard ARDURA Postulateur de la cause, le chanoine Joseph JOST ici présent, l'abbé Pierre GUERIGEN et d'autres déjà décédés, ont été les artisans de la « positio » qui a permis à la Congrégation pour le culte des Saints et au Saint Père de se prononcer le 19 juin 2021 sur les vertus héroïques de l'homme dont nous faisons mémoire aujourd'hui. Cela méritait d'être signalé. Pardon si je ne peux citer toutes les personnes en responsabilité qui font vivre l'Église catholique dans sa mission. Elles ne sont pas oubliées, ainsi que vous les fidèles chrétiens qui êtes l'âme de notre Église. Merci de m'avoir écouté. Je laisse la parole à Mgr Philippe BALLOT.